



# Céréales



## le Bulletin de Santé du Végétal

## Normandie



### Animateur référent

Louis HECK - ARVALIS  
07 63 16 38 75  
l.heck@arvalis.fr

### Animatrice suppléante

Maëlle LE BRAS - ARVALIS  
07 63 14 48 64  
m.lebras@arvalis.fr

### Animateur suppléant

Quentin GIRARD - ARVALIS  
06 37 40 78 47  
q.girard@arvalis.fr

### Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR  
Président des Chambres d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture de Normandie, d'ARVALIS et des partenaires du programme.

### À consulter sur :

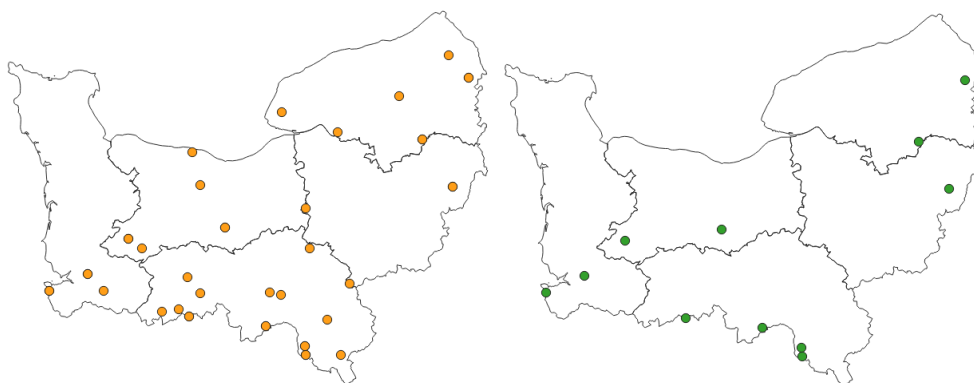
- arvalis.fr
- normandie.chambres-agriculture.fr



## Bulletin de Santé du Végétal numéro 2 – vendredi 16 octobre 2026

### MAÏS : Suivi Bioagresseurs

Du 4 mai au 19 août 2026, un suivi hebdomadaire de **pyrales (30 pièges)** et **sésamies (11 pièges)** a été mis en place en Normandie. Le réseau de surveillance est réparti dans l'ensemble des cinq départements normands. **Merci à tous les observateurs pour leur implication !**



### Répartition des pièges **pyrales/sésamies** sur le territoire Normand en 2026

| N° de département       | 14  | 27  | 50  | 61   | 76  | 53  |
|-------------------------|-----|-----|-----|------|-----|-----|
| Nombre de pièges suivis | 5/2 | 2/1 | 3/2 | 13/3 | 6/2 | 1/1 |

## Bilan suivi pyrale 2026 : évaluation des populations

### Relevé des vols :

Des pyrales ont été piégées dans tous les départements normands cette année : **toute la région Normandie est donc concernée par la présence de ce bioagresseur**. La pression a été faible cette année pour plusieurs raisons :

- Une météo sèche et chaude qui a perturbé le cycle d'émergence du papillon ;
- Nombre de larves dans les cannes en 2025 en diminution par rapport à 2024 ;
- Retour du maïs assolé – après deux campagnes aux implantations d'automne compliquées.

Les premières observations de pyrales ont été relevées dans le réseau BSV normand autour du 16 juin 2026 (semaine 25). Les captures ont alors augmenté progressivement pour atteindre un pic semaine 28 (figure 1) – 1<sup>ère</sup> décade de juillet.

- *Cette année le vol de pyrale est caractérisé par un pic haut et court dans le temps à l'échelle de la région dû aux conditions climatiques qui ont resserrées le pic de vol.*

#### Evolution du nombre de pyrales adultes en Normandie en 2026

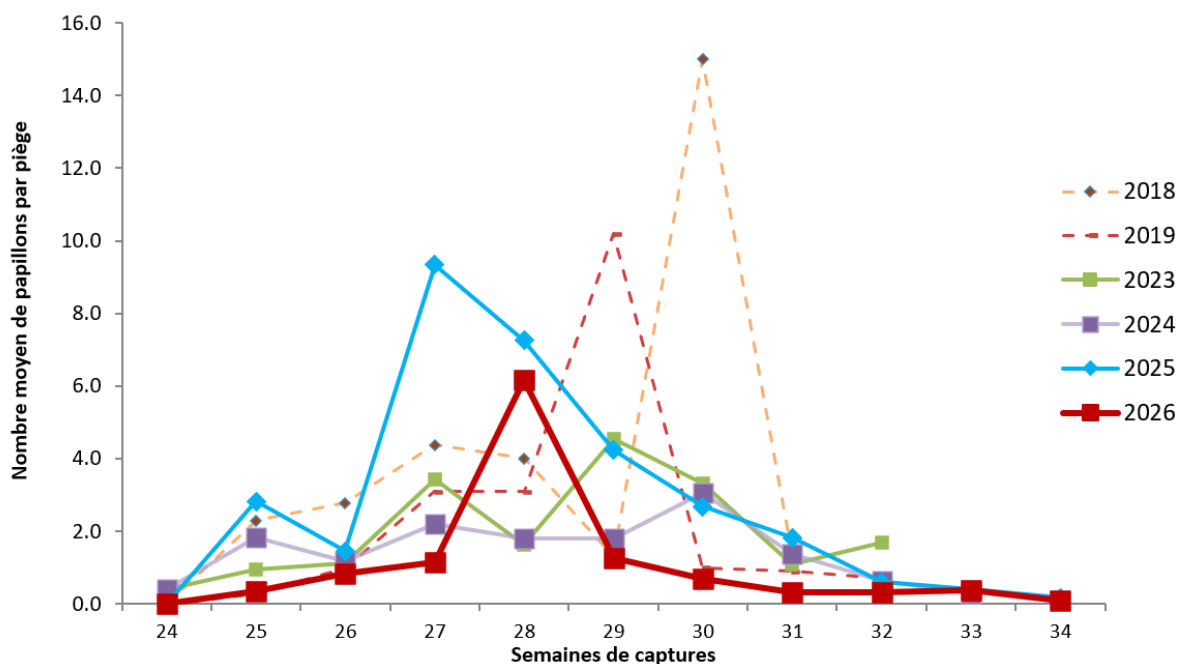


Figure 1 : Comparaison pluriannuelle de la dynamique des vols de pyrales en Normandie

A quelques semaines près le pic de vol est souvent réperotiré au même moment. Les années 2018 et 2019 ayant été les plus marquées elles servent de témoins avec forte infestation. Les années 2020, 2021 et 2022 n'ont pas eu de pic particulier.

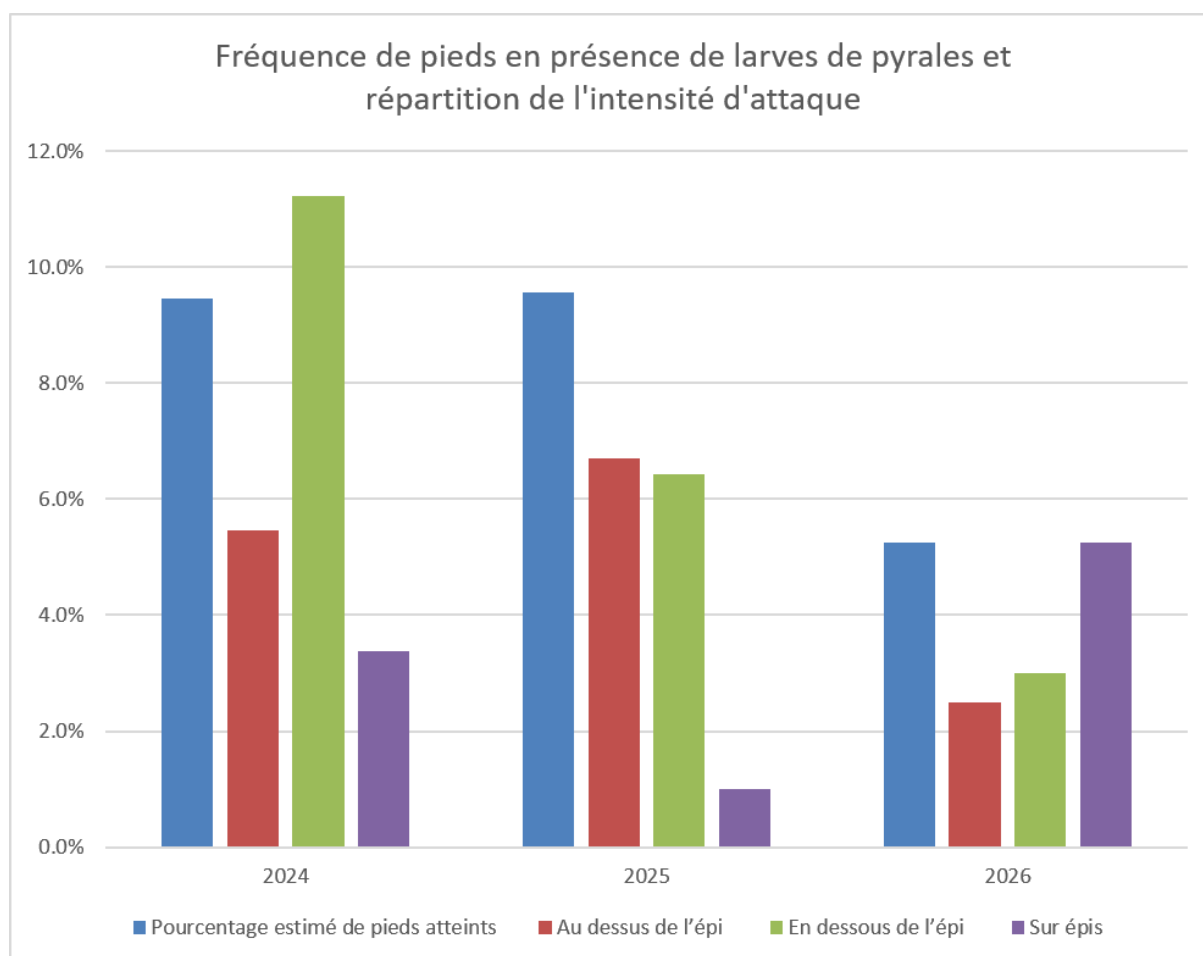
## Décortilage de cannes :

Le comptage des larves au sein des cannes juste avant la récolte du maïs est important puisqu'il permet d'évaluer a posteriori le niveau d'infestation réel de l'année. Aussi, l'appréciation de l'infestation larvaire est prédictive du risque a priori pour l'année n+1.

Du fait d'ensilages parfois extrêmement précoces cette année liés aux épisodes successifs de canicule, il a été plus difficile de réaliser des comptages de larves début septembre et de comparer les résultats aux années précédentes. Ceci explique le faible nombre de décorticages réalisés cette année.

Les 4 parcelles ayant fait l'objet de décortilage cette année montrent une diminution générale du nombre de larves dans les cannes. En effet, la moyenne des pieds atteints par des dégâts de pyrale est en diminution (5% en 2026). Cependant les larves trouvées sont plus souvent observées sur épis. Cela peut s'expliquer par la précocité de la récolte et nous indique que les larves ne sont pas encore descendues dans les tiges. Il reste nécessaire de mobiliser les leviers de prophylaxie pour diminuer les populations après la récolte.

### Résultats de décortilage de cannes dans 4 parcelles du réseau BSV maïs (Eté 2026)



## Les leviers à mobiliser pour réduire la population de foreurs après les récoltes

La lutte doit être organisée à l'ensemble d'un territoire et des rotations pour avoir un impact sur les populations de foreurs. Les larves hivernent à l'abri dans la base des cannes de maïs. Elles passent par plusieurs stades larvaires avant de se transformer en chrysalide, puis en papillon au printemps suivant. Une bonne gestion des cannes de maïs après la récolte est indispensable pour réduire les populations de foreurs et limiter ainsi la pression des ravageurs l'an prochain. C'est indispensable dans les secteurs à forte pression, mais également fortement recommandé dans les secteurs à plus faible pression.



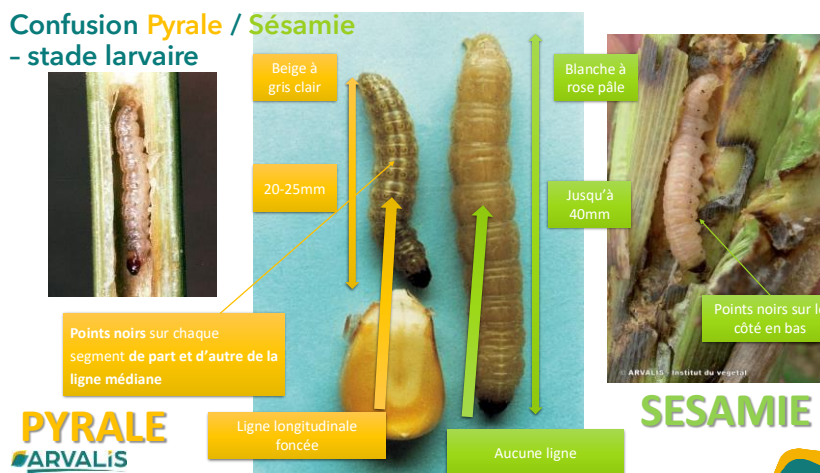
A la récolte, les larves de foreurs sont parfois réfugiées à la base des tiges (galerie visible sur la photo)

Source : ARVALIS

- ✓ Pour une lutte préventive efficace, après récolte il est recommandé de réaliser un **broyage fin des tiges** permettant de détruire les larves ou de les exposer au froid et aux prédateurs, suivi d'un enfouissement des résidus :
  - Pour les parcelles de maïs grain, quel que soit le niveau de pression observé.
  - Pour les parcelles de maïs fourrage : dans les situations les plus infestées.
- ✓ **L'incorporation des résidus** réduit encore les chances de survie des larves. Le labour, permettant d'enfouir à une plus grande profondeur, sera plus efficace que les autres techniques de travail du sol. Un broyage réalisé aussitôt après la récolte procure une bonne efficacité contre les foreurs (50 à 70% d'efficacité), qui peut être améliorée si l'action est suivie d'un travail superficiel (75 à 85 % d'efficacité) ou d'un dessouchage du collet (95 % d'efficacité).
- ✓ Ces techniques permettent également de diminuer la pression d'autres ravageurs potentiels du maïs encore peu présents sur notre territoire comme la chrysomèle du maïs.

## Bilan suivi sésamie 2026 : évaluation des populations

### Confusion Pyrale / Sésamie – stade larvaire



Sur l'ensemble des 11 pièges à phéromones piégeant uniquement les sésamies 40 papillons ont pu être piégés entre le 5 juin et le 12 août – avec un pic autour du 22-27 juillet. **L'ensemble de la région semble désormais concernée !**

La sésamie encore peu présente dans la région ces dernières années et inféodée

aux régions limitrophes semble donc présente aussi en Normandie. Pour rappel elle a un cycle plus précoce que la pyrale et est plus prolifique : 1 femelle = 300 œufs = 150 femelles = 45000 œufs en un été

Les dégâts de la sésamie se rapprochent de ceux de la pyrale et il n'y a pas de distinction à établir en termes de nuisibilité entre les deux espèces. Les moyens préventifs sont les mêmes que pour la pyrale : rotation, broyage et enfouissement des résidus de récolte.

## Chrysomèle du maïs : des individus présents localement

La chrysomèle du maïs est un petit coléoptère originaire d'Amérique. Présente en France depuis plusieurs années (notamment en Alsace ou en Rhône-Alpes), le 1er cas a été détecté par notre réseau de surveillance en 2021. Depuis, quelques individus sont capturés comme en 2023 et 2024 ou encore cette année à trois reprises. Les captures restent actuellement localisées à des parcelles de la vallée de l'Eure connaissant un retour fréquent en maïs. Le réseau de surveillance mis en place tout l'été était composé de 10 sites équipés de pièges sur quatre de nos cinq départements.

Cette chrysomèle ne fait plus l'objet de mesure administrative d'éradication mais il convient d'avoir une approche de gestion et de bonnes pratiques pour éviter de développer de fortes populations générant des dégâts. Ainsi le broyage des cannes de maïs sur les parcelles touchées doit être systématique avant leur enfouissement. De même en zone contaminée, la rotation reste la meilleure des pratiques pour éviter tout problème avec cette chrysomèle.

*Chrysomèle du maïs (Diabrotica virgifera virgifera) observée dans l'Eure sur plaque engluée*



Chrysomèle du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) observée dans l'Eure  
Source : FREDON Normandie - 2023

## Point info : le datura en Normandie

Qu'est-ce que le datura (*Datura stramonium*) ?

### Carte d'identité :

C'est une plante herbacée annuelle mesurant entre 40 cm et 1 m de haut en moyenne (observation jusqu'à 2 m). Chaque partie de la plante contient des molécules toxiques (alcaloïdes) pouvant provoquer des troubles digestifs et cardiaques, des hallucinations, des convulsions voire un coma. L'ingestion d'une forte dose peut entraîner la mort chez l'Homme ou les herbivores. Il est possible de l'observer d'avril à novembre et il fleurit entre juillet et octobre.

### Critères de reconnaissance :

|                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
|  |   |  |  |
| Allure générale.<br>La plante adulte s'élève à une hauteur de 40 à 100 cm          | Fleurs solitaires en forme de trompettes blanches ou légèrement rosées de 6 à 10 cm | Feuilles simples vert foncé ovales et dentelées de 3 à 24 cm                        | Son fruit est une capsule épineuse pouvant mesurer 5 cm                              |

### Habitat :

Le datura s'est naturalisé dans les sables et limons des rivières en France. Cette plante est observable dans tout le pays mais plus fréquemment dans le sud. Elle affectionne également les milieux perturbés et anthropisés (champs, terrains vagues et remués, bords de chemins, routes et cours d'eau). Le datura se plaît dans les terres riches en azote.

### Impact :

Les graines de datura sont des impuretés botaniques considérées comme des contaminants. Elles contiennent des alcaloïdes tropaniques qui sont des molécules très toxiques. C'est pourquoi la présence de graines de datura dans les matières premières de l'alimentation animale est réglementée.

## Point info : le datura en Normandie

Son développement végétatif luxuriant rend le datura très concurrentiel des cultures estivales.

Son cycle se réalise sur un an et renouvelle sa population par la dispersion de ses graines.

Si vous l'observez, arrachez les pieds (attention, portez des gants) mais ne les brûlez pas et ne les compostez pas !

**Signalez sa présence auprès de FREDON Normandie, de la DRAAF ou du SRAL.**

**Pour en savoir plus :**

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/datura-stramonium/#1460369323727-af42a43e-c75b>

<https://www.infloweb.fr/datura-stramoine>

## Consulter les notes nationales Biodiversité :

(Rendez-vous sur la page EcophytoPIC : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>)



## Nouvelle note nationale : Scarabée japonais



*Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision*